

NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE

SARL GARION
SIEGE : LEURMIN
22160 LOHUEC
(SITE ELEVAGE : « LEURMIN »
22160 LOHUEC)

NATURE DE LA DEMANDE :
AUTORISATION D'UN ELEVAGE DE POULES PONDEUSES
POUR 90 000 EMPLACEMENTS,
CONSTRUCTION D'UN POULAILLER,
ACTUALISATION DE LA GESTION DES DEJECTIONS



Rédacteur(s) de l'étude :

* SARL GARION
M. Stéphane GARION
M. Thomas GARION

* ARDIE CONCEPT, Bureau d'Etudes
M. Jean-Marie PEDRON
Mme. Elise LE PICARD

Tél. : 02 96 52 18 84

SOMMAIRE DE LA NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE

1.	NATURE DU PROJET	4
2.	CARACTERISTIQUES DU PROJET :	4
2.1.	<i>La production envisagée</i>	<i>4</i>
2.2.	<i>Les bâtiments.....</i>	<i>4</i>
2.3.	<i>Quantités de déjection et de production d'éléments fertilisants.....</i>	<i>4</i>
2.3.1.	Volume de déjection produit après projet :	4
2.3.2.	Production d'éléments fertilisants après projet :	5
2.4.	<i>La gestion des déjections.....</i>	<i>5</i>
3.	SUIVI ET SURVEILLANCE.....	5
4.	SECURITE, INCENDIE, ACCIDENT	5
5.	NATURE, ORIGINE DES EAUX UTILISEES.....	6
6.	CONCLUSION	6

1. NATURE DU PROJET

Le site "Leurmin" à LOHUEC (22160), exploité par la SARL GARION, est actuellement composé d'un poulailler de 40 000 poules pondeuses plein air. Ce poulailler sera conservé, une mise à jour du parcours pour celui-ci est prévue dans le projet.

Dans le cadre de l'installation de M. Thomas GARION, il est prévu la création d'un poulailler de 50 000 poules pondeuses à proximité du premier. Les poules seront logées en volières. Le but est d'utiliser le centre de collecte des œufs existant (avec extension).

La demande concerne la création du poulailler de 50 000 emplacements de poules pondeuses en extension des 40 000 existants. Ce projet sera réalisé afin de répondre à la demande du marché et va permettre l'installation de M. Thomas GARION.

Ce projet va permettre :

- De répondre à la demande du marché ;
- De s'adapter à la demande d'œufs de qualité avec des normes françaises.
- De limiter les importations et de produire localement
- De pérenniser l'exploitation avec l'installation d'un jeune agriculteur.

2. CARACTERISTIQUES DU PROJET

2.1. La production envisagée

Après projet, l'élevage sera sous le régime de l'autorisation, rubriques 3660-a, pour 90 000 emplacements, en poules pondeuses.

Les œufs produits par les poules seront collectés dans les nids, puis à l'aide des convoyeurs, centralisés dans la partie centre de collecte, afin d'être expédiés vers l'acheteur.

2.2. Les bâtiments

Un poulailler, deux hangars de stockage des fientes et un centre de collecte des œufs sont déjà existants sur le site.

Un terrassement sera réalisé, afin de créer une plateforme pour accueillir le nouveau poulailler. Le bâtiment de 3159 m² sera ensuite monté et les équipements intérieurs montés à l'intérieur. Un autre hangar de stockage des fientes sera créé pour le deuxième poulailler (couverture d'un silo existant).

2.3. Quantités de déjection et de production d'éléments fertilisants

Les animaux reçoivent une alimentation répondant aux besoins physiologiques des animaux, afin de limiter les rejets et les émissions d'ammoniac dans l'air.

Les fientes seront préséchées dans le P1 et séchées dans le P2 afin d'être normalisées et de pouvoir être commercialisées sous forme d'engrais NFU 42001.

2.3.1. Volume de déjection produit après projet

Espèces	Effectifs	Effluent produit	Normes en t/place	Volume total produit en T
Poules pondeuses	40 000	Fientes	0,009	340,0
Poules pondeuses	50 000	Fientes	0,012	600,0
Total produit				940,00

La production de fientes sera de 940 tonnes par an, soit 2,58 t/j.

2.3.2. Production d'éléments fertilisants après projet

NPK produit après projet (Selon les normes CORPEN) :

Cheptel	Effectifs	Nbre lots	N/ sujet	N total	N maitr.	P ₂ O ₅ / sujet	P ₂ O ₅ total	P ₂ O ₅ maitr.	K ₂ O/ sujet	K ₂ O total	K ₂ O maitr.
Poules pondeuses volière plein air	40 000	1	0,365	14 600	11 840	0,349	13 960	10 480	0,333	13 320	10 000
Poules pondeuses volière	50 000	1	0,467	23 350	23 350	0,38	19 000	19 000	0,349	17 450	17 450
TOTAUX	90 000			37 950	35 190		32 960	29 480		30 770	27 450

La production maximale d'éléments fertilisants après projet sera de 37 950 unités d'azote, 32 960 unités de phosphore et 30 770 unités de potasse.

2.4. La gestion des déjections

Toutes les fientes produites sur l'exploitation seront collectées dans les bâtiments puis dirigées vers les hangars de stockage, où un répartiteur assure une mise en andain, en fines couches sur toute la longueur du tas et du bâtiment. Les fientes seront préséchées dans le P1 et séchées dans le P2, afin d'être normalisées en NFU 42001 et pouvoir être commercialisées. Les eaux de lavage seront collectées dans une fosse et feront l'objet d'un épandage sur les terres du plan d'épandage de M. GARION Stéphane (convention).

3. SUIVI ET SURVEILLANCE

- Un nettoyage (dépoussiérage) du poulailler sera réalisé entre chaque lot et un vide sanitaire d'environ 3 semaines sera observé.
- Une lutte contre les nuisibles est assurée par une entreprise spécialisée pour la dératisation et par le pétitionnaire pour la désinfection et la désinsectisation.
- Les ouvrages de stockage des effluents sont étanches.
- Une inspection quotidienne des abreuvoirs et une surveillance des consommations sera réalisée pour détecter toute fuite d'eau. Les bâtiments sont et seront équipés de boîtiers de surveillance en temps réel.
- Les installations électriques et les moyens de défense incendie sont contrôlés par les organismes habilités.
- Les pétitionnaires tiennent à jour les registres sur leur élevage (registre d'élevage ; enregistrement des consommations...).
- Une déclaration des émissions polluantes sera réalisée tous les ans.

4. SECURITE, INCENDIE, ACCIDENT

Un registre des risques est présent sur l'exploitation mentionnant la localisation des risques ainsi que les moyens de défense présents pour lutter contre le risque.

Les consignes de sécurité sont affichées dans le local technique sur des panneaux visibles, et tenues à la disposition de toute personne venant sur l'exploitation.

Des extincteurs sont présents sur le site.

Une réserve incendie de 120 m³ sera installée.

En cas d'incendie, les eaux servant à l'extinction pourront être captées dans les bâtiments (sols bétonnés + longrine de 50 cm) étanches sur le bas des murs. Ces eaux pourront être pompées par la suite et éviter tout déversement vers le milieu naturel à proximité. De plus la topographie du terrain plat (cuvette entre le P1 et le P2) permettra également d'éviter tout écoulement vers le milieu naturel.

5. NATURE, ORIGINE DES EAUX UTILISEES

L'exploitation est approvisionnée en eau par prélèvement dans le milieu pour les animaux et le lavage des bâtiments. L'adduction en eau pour l'élevage sur le site "Leurmin" se fera par le forage existant. La consommation annuelle maximale sera 6 500 m³ d'eau.

Toutes les eaux souillées seront séparées des eaux pluviales, qui, elles, seront récupérées par les gouttières des bâtiments et canalisées vers le bassin d'infiltration, afin d'être gérées à la parcelle.

6. CONCLUSION

Au quotidien, une multitude de technique sont et seront mises en place afin de limiter l'impact de l'élevage sur l'environnement, notamment celles liées au MTD et celles volontairement mises en place par les éleveurs.

Nous sommes déjà engagés et continueront à l'être, à respecter l'ensemble des aspects réglementaires et à mettre en œuvre des pratiques permettant de limiter au maximum d'éventuelles nuisances, tant au niveau du voisinage qu'au niveau environnemental.

Le marché de l'œuf est porteur et permet de se projeter dans un projet durable et viable pour les exploitants (en place et futur). Nous souhaitons éviter les importations d'œufs, produits selon des normes différentes et acheminés lointainement, avec un impact élevé pour l'environnement.

Le projet va permettre l'installation de Thomas (fils de Stéphane) et la pérennisation de l'exploitation.

L'export des fientes va permettre de sécuriser sanitaire le site de production, en évacuant régulièrement les effluents produit.